



Uniquement destiné aux médias

[CORRECTS final bullet under 1) Amendment of the Kyoto Protocol]

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À la Conférence de Doha, les gouvernements franchissent une étape décisive dans la lutte contre les effets des changements climatiques à l'échelle de la planète

(Doha, 8 décembre 2012) Lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Doha, au Qatar (COP18/CMP8), les gouvernements ont franchi une étape déterminante dans la lutte contre les effets des changements climatiques à l'échelle de la planète.

Les pays ont lancé avec succès une nouvelle période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, se sont entendus sur un échéancier ferme pour l'adoption d'un accord universel sur le climat d'ici 2015 et décidé du chemin à suivre pour relever les ambitions sur le plan des engagements. Ils ont par ailleurs approuvé la mise en place de nouvelles institutions et établi divers moyens destinés à accélérer le financement et le transfert de technologies vers les pays en développement.

« La conférence a ouvert la voie au relèvement des ambitions et au redoublement des efforts, en proposant la passerelle climat (Climate Gateway) de Doha. Le Qatar est fier d'avoir été le lieu de rassemblement des gouvernements pour cette étape historique. Je remercie tous les États et ministres d'avoir uni leurs efforts en vue de ce dénouement heureux. Les gouvernements doivent s'attacher dès maintenant à édifier la passerelle climat de Doha afin de mettre de l'avant les meilleures solutions possibles pour surmonter les défis associés aux changements climatiques », a déclaré le président de la COP, S.E. M. Abdullah bin Hamad Al-Attiyah.

Le secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Mme Christiana Figueres, a appelé tous les pays à mettre rapidement en application tout ce qui a été décidé à Doha, de manière à maintenir la hausse maximale des températures mondiales sous le seuil des deux degrés.

« Je félicite la présidence du Qatar pour avoir su guider avec doigté cette conférence complexe et riche en enjeux. Il y a beaucoup de pain sur la planche ! Doha constitue une autre étape dans la bonne direction mais la route sera longue. On peut maintenant entrevoir la possibilité de demeurer sous la barre des deux degrés. La science a parlé, les données ne mentent pas », a ajouté Mme Figueres.



« Les négociations relatives aux changements climatiques doivent maintenant se centrer sur les moyens concrets d'accélérer les actions et de relever les ambitions. Le monde dispose des fonds et technologies voulus pour atteindre l'objectif fixé en matière de réchauffement de la planète. Après Doha, il faut agir à grande échelle, avec célérité et détermination, dans le respect des échéanciers ».

À Doha, les gouvernements ont également réussi à finaliser certains travaux menés au titre de la Convention depuis 2007 à Bali, et à garantir que les autres activités en cours se poursuivent dans le cadre de la stratégie globale des Nations Unies.

La prochaine grande conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP19/CMP 9, aura lieu à Varsovie, Pologne, à la fin de 2013.

Résultats plus détaillés de la COP18/CMP 8

1) Amendements au Protocole de Kyoto

Le Protocole de Kyoto, seul accord contraignant au titre duquel les pays industrialisés peuvent s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, a été amendé de manière à demeurer effectif à compter du 1er janvier 2013.

- Les gouvernements ont fixé à huit ans la durée de la deuxième période d'engagement.
- On a arrêté les exigences juridiques autorisant la poursuite de l'application du Protocole.
- Les modalités utiles de comptabilisation du Protocole ont été préservées.
- Les pays qui veulent prendre d'autres engagements au titre du Protocole de Kyoto ont décidé de réviser à la hausse leurs obligations en matière de réduction des émissions au plus tard d'ici 2014.
- Les mécanismes de marché du Protocole de Kyoto, à savoir le mécanisme pour un développement propre, l'application conjointe et l'échange international des droits d'émission, peuvent se poursuivre en 2013.
- L'accès à ces mécanismes se maintiendra sans interruption pour tous les pays industrialisés ayant accepté d'établir des objectifs pour la deuxième période d'engagement.
- L'application conjointe demeurera en opération, les règles techniques convenues autorisant la délivrance de crédits, dès que l'objectif d'émission du pays hôte a été officiellement fixé.
- Dans le cadre des modalités de comptabilisation, les dispositions se rapportant au report des quantités attribuées de la première à la deuxième périodes d'engagement ont été élargies de manière à renforcer l'intégrité du régime du Protocole de Kyoto sur le plan environnemental. De plus, l'Australie, les États-Unis d'Amérique, le Japon, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège et la Suisse ont indiqué, par l'entremise de déclarations annexées à la décision de Doha sur la deuxième période d'engagement, qu'ils n'achèteraient pas les unités excédentaires d'autres Parties.

2) Échéancier pour l'accord universel sur les changements climatiques de 2015 et relèvement des ambitions d'ici 2020

Les gouvernements ont décidé d'accélérer le pas vers l'adoption d'ici 2015 d'un accord universel sur les changements climatiques couvrant l'ensemble des pays à compter de 2020, et de redoubler d'efforts



avant 2020 pour surpasser les engagements actuels en matière de réduction des émissions, de manière à restreindre la hausse des températures mondiales sous le seuil des deux degrés Celsius.

- De nombreux ateliers et réunions sont prévus en 2013 en vue de préparer le nouvel accord et d'explorer les différents moyens de rehausser les ambitions.
- Les gouvernements ont accepté de présenter au secrétariat sur les changements climatiques d'ici le 1^{er} mars 2013 tous les points de vue, informations, propositions d'action, initiatives et options concernant le relèvement des ambitions.
- Les éléments constitutifs du texte de négociation devront être disponibles au plus tard à la fin de 2014, en vue de mettre au point un projet de texte avant mai 2015.
- À Doha, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé qu'il convoquerait les dirigeants mondiaux en 2014, afin de mobiliser toutes les forces politiques pour assurer le respect de l'échéance de 2015.

3) Achèvement de la nouvelle infrastructure

À Doha, les gouvernements ont bien progressé dans la mise au point d'une nouvelle infrastructure destinée à canaliser la technologie et le financement nécessaires vers les pays en développement en vue de la mise en place complète de cette infrastructure et des mécanismes d'appui connexes. Ils ont surtout :

- Approuvé le choix de la République de Corée pour l'hébergement du Fonds vert pour le climat, ainsi que le plan de travail du Comité permanent des finances. Le Fonds vert pour le climat devrait être mis en route à Sondgo au cours de la deuxième moitié de 2013, et devrait probablement lancer des activités en 2014.
- Confirmé qu'un consortium dirigé par le PNUE hébergera le Centre de technologie climatique pour une période initiale de cinq ans. Ce centre, avec le réseau associé, constituera l'organe de mise en œuvre du mécanisme technologique de la CCNUCC. Les gouvernements ont également décidé de la constitution du conseil consultatif du Centre de technologie climatique.

4) Financement à long terme des projets relatifs au climat

- Les pays industrialisés ont réitéré leur engagement à poursuivre le financement à long terme de projets relatifs au climat menés dans les pays en développement, en vue de mobiliser 100 milliards de dollars US pour l'adaptation et l'atténuation d'ici 2020.
- L'accord encourage par ailleurs les pays industrialisés à accroître leurs efforts de financement pour la période 2013-2015, c'est-à-dire au moins au niveau annuel moyen assuré au cours de la période de démarrage accéléré 2010-2012. Cela vise à assurer la continuité du financement à mesure que les initiatives prennent de l'ampleur.
- Les gouvernements poursuivront un programme de travail sur le financement à long terme en 2013, sous la conduite de deux coprésidents, en vue de contribuer aux efforts d'accroissement



de la mobilisation de fonds pour le climat et de faire rapport à la prochaine COP sur les moyens d'atteindre cet objectif.

- L'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, le Danemark, la Suède et la Commission européenne ont annoncé à Doha des engagements financiers concrets de l'ordre de 6 milliards de dollars US pour la période allant jusqu'à 2015.

Autres principaux résultats de la COP18/CMP8 à Doha

Suivi

- Les gouvernements ont lancé un processus d'envergure visant à suivre l'atteinte de l'objectif à long terme concernant les hausses de température. Ce processus, qui se mettra en branle en 2013 et prendra fin d'ici 2015, constituera un moyen concret de surveiller la progression de la menace posée par les changements climatiques et de proposer éventuellement de nouvelles actions.

Adaptation

- Les gouvernements ont répertorié les moyens de renforcer les capacités d'adaptation des populations les plus vulnérables, notamment grâce à une meilleure planification.
- On a progressé vers l'établissement d'arrangements institutionnels concrets pour offrir aux populations les plus vulnérables une meilleure protection contre les pertes et dommages causés par les phénomènes à évolution lente, notamment l'élévation du niveau de la mer.
- On a décidé de la marche à suivre pour appliquer les plans nationaux d'adaptation à l'intention des pays les moins avancés, y compris le financement et le soutien associés.

Soutien des actions dans les pays en développement

- Les gouvernements ont mis la dernière main à un registre dans lequel figureront les mesures d'atténuation des pays en développement en attente d'une reconnaissance ou d'un appui financier. Ce registre sera une plate-forme Web souple et dynamique.
- Un nouveau programme de travail pour le renforcement des capacités par l'éducation et la formation, pour la sensibilisation et pour la participation du public au processus de prise de décision en matière de changements climatiques a été approuvé à Doha. Il importe de disposer d'un système de soutien solide pour le passage au nouveau régime de lutte contre les changements climatiques au-delà de 2020.

Nouveaux mécanismes de marché

- On a adopté un programme de travail destiné à élaborer le nouveau mécanisme fondé sur le marché au titre de la CCNUCC, avec les éléments possibles pour permettre son application.
- Un programme de travail a été arrêté en vue d'établir un cadre permettant de reconnaître les mécanismes établis hors de la CCNUCC, comme les programmes de compensation bilatéraux ou administrés à l'échelle nationale, et d'examiner leur contribution à l'atteinte des objectifs d'atténuation.

Actions sur les forêts



- À Doha, les gouvernements ont continué d'éclaircir les options possibles pour mesurer le déboisement et assurer l'appui aux efforts de lutte contre ce fléau.

Captage et stockage du dioxyde de carbone

- Les gouvernements réunis à Doha ont considéré les mesures à prendre pour garantir l'efficacité et l'intégrité sur le plan environnemental des projets menés dans le cadre du mécanisme pour un développement propre au titre du Protocole de Kyoto et destinés à capter et stocker les émissions de carbone.

Mise au point et transfert de technologies

- Les pays ont poursuivi les efforts pour assurer la mise au point et le transfert de technologies dont les pays en développement ont besoin pour s'adapter aux changements climatiques et réduire leurs émissions.

Conséquences négatives des mesures favorables au climat

- Dans certains cas, l'application des mesures visant à réduire les émissions peut avoir des effets économiques et sociaux néfastes dans d'autres pays. À Doha, les gouvernements ont discuté des mesures à prendre pour contrer ces conséquences lors d'un forum spécial.

La CCNUCC

Avec 195 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 193 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Voir également : <<http://unfccc.int/press/items/2794.php>>

CCNUCC sur Twitter : @UN_ClimateTalks

Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Christiana Figueres, sur Twitter : @CFigueres

CCNUCC sur Facebook : [facebook.com/UNclimatechange](https://www.facebook.com/UNclimatechange)